

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 27 juillet 2023

FONDS VERT :

### **41 LAURÉATS RETENUS POUR RECYCLER LES FRICHES DE LA RÉGION**

Mis en place par le gouvernement en 2023, le fonds vert, d'accélération de la transition écologique des territoires, vise à accompagner les collectivités territoriales pour renforcer leurs performances environnementales, s'adapter au changement climatique et améliorer le cadre de vie des citoyens. À ce titre, le fonds vert soutient notamment le recyclage des friches, prenant ainsi le relais du plan France Relance.

La reconquête des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et, par conséquent, de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Les friches représentent un important gisement foncier dont la mobilisation et la valorisation doivent contribuer à la trajectoire du « zéro artificialisation nette » (ZAN) fixée par le gouvernement.

#### **20,4 millions d'euros de subventions de l'État**

41 opérations de recyclage foncier ont déjà été retenues par Fabienne BUCCIO, préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfète du Rhône, pour un montant total de 20,4 millions d'euros de subventions de l'État.

Situées dans les milieux rural et urbain de tous les départements de la région, ces opérations vont ainsi être engagées ou accélérées dans leur mise en œuvre. Cela représente une cinquantaine d'hectares.

Les subventions sont consacrées à :

- des études ;
- des acquisitions foncières ;
- des travaux de dépollution, de déconstruction et de démolition, de réhabilitation de bâtiment, liés à l'action de recyclage de la friche ;

- des actions de restauration écologique des sols et de renaturation ;

au bénéfice de la résorption de friches dans les territoires régionaux, au renouvellement urbain, à la relance économique et à la transition de ces territoires.

Une seconde liste de lauréats sera arbitrée en septembre 2023.

Plus d'informations [sur le site internet](#) de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Département	Commune	Porteur de projet	Nature du projet	Subvention accordée
01 - Ain	Pont-de-Veyle (01290)	CC DE LA VEYLE	Reconversion du site industriel de la SCIAM	465 000 €
01 - Ain	Neyron (01700)	COMMUNE DE NEYRON	Réhabilitation de la Batterie de Sermenaz	200 000 €
01 - Ain	Oyonnax (01100)	SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	Démolition et renaturation du Foyer Sonacotra à Geilles - Oyonnax	1 000 000 €
03 - Allier	Lapalisse (03120)	COMMUNE DE LAPALISSE	Reconversion de la friche Charondièrre	745 500,00 €
03 - Allier	Saint-Germain-des-Fossés (03260)	EVOLEA		600 000 €
07 - Ardèche	Le Pouzin (07250)	COMMUNE DU POUZIN	Renaturation de la friche industrielle Coco Boer	183 000 €
07 - Ardèche	Tournon-sur-Rhône (07300)	L'IMMOBILIERE VALRIM	FLEURS DE SEL	600 000 €
07 - Ardèche	Aubenas (07200)	ARDECHE HABITAT	SEIGNEUR SAMSON DE ROURE	250 000 €
07 - Ardèche	La Voulte-sur-Rhône (07800)	CA PRIVAS CENTRE ARDECHE	Aménagement du plateau technique grand carénage à La Voulte-sur-Rhône	300 000 €
15 - Cantal	Mauriac (15200)	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	Réhabilitation en 8 logements - MAURIAC	705 000 €
26 - Drôme	Die (26150)	NOTRE-DAME DE LA TRANSITION	Tiers-lieu l'Avant-Poste	150 000 €
26 - Drôme	Valence (26000)	DROME AMENAGEMENT HABITAT	Les Baumes	500 000 €
26 - Drôme	Montélimar (26200)	MONTELMAR AGGLOMERATION DEVELOPPEMENT	Restructuration Ilot des Halles Création d'un Tiers Lieu commercial et de logements résidentiels	500 000 €
38 - Isère	Crémieu (38460)	COMMUNE DE CREMIEU	Requalification de EZT	800 000 €
38 - Isère	Vienne (38200)	COMMUNE DE VIENNE	Ancienne friche industrielle Kodak	700 000 €
38 - Isère	Échirolles (38130)	LINKCITY SUD-EST	Connexions	200 000 €

38 - Isère	Saint-Martin-d'Hères (38400)	ALPES ISERE HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT	KAPS	221 000 €
38 - Isère	Les Avenières Veyrins-Thuellin (38630)	ETS PUBLIC FONCIER OUEST RHONE ALPES	Requalification friche industrielle Mermet aux Avenières	400 000 €
38 - Isère	Saint-Marcellin (38160)	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL DU DAUPHINE	Ilot gare	500 000 €
38 - Isère	Le Pont-de-Claix	ACTIS OPH DE LA RÉGION GRENOBLOISE	Maquis de l'Oisans - Les papèteries : non encapsulation des terres polluées, réalisation d'investigations complémentaires de délimitation des zones de pollution concentrée afin de garder la cohérence avec la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués	300 000 €
42 - Loire	Saint-Étienne (42100)	ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT DE ST ETIENNE	Requalification foncière Central PAM	1 250 000 €
42 - Loire	Roanne (42300)	COMMUNE DE ROANNE	Création de la ZAC Foch Sully	850 000 €
42 - Loire	Le Chambon-Feugerolles (42500)	CAP METROPOLE	Aménagement d'un ÉcoQuartier "Les Molières"	750 000 €
42 - Loire	Feurs (42110)	COMMUNE DE FEURS	Requalification foncière d'un ilot urbain rue de la Loire	202 000 €
43 - Haute-Loire	Saint-Julien-Chapteuil (43260)	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DU VELAY	Restructuration de la Friche Boissy	400 000 €
43 - Haute-Loire	Craponne-sur-Arzon (43500)	SOLIHA	Habitat Inclusif Maison Bolène	400 000 €
43 - Haute-Loire	Allègre	COMMUNE D'ALLÈGRE	Fargette : Adaptation des investigations aux demandes de l'ADEME afin de les mettre en cohérence avec les objectifs de gestion des risques sanitaires (méthodologie de caractérisation des milieux de transfert de la pollution)	50 000 €
63 - Puy-de-Dôme	Riom (63200)	AUVERGNE HABITAT	Ilot Grenier	1 000 000 €
63 - Puy-de-Dôme	Thiers (63300)	COMMUNE DE THIERS	Réhabilitation des bâtiments dits « Défi-Mode »	800 000 €
69 - Rhône	Feyzin (69320)	METROPOLE DE LYON	Renaturation de parcelles acquises dans le cadre du PPR Vallée de la Chimie	300 000 €
69 - Rhône	Bron (69500)	ADOMA	Résidence sociale ADOMA BRON « la clairière »	700 000 €
69 - Rhône	Givors (69700)	SERL@IMMO	Pôle de réindustrialisation de Givors - 1ère tranche Fives Famer	1 500 000 €
73 - Savoie	Chambéry (73000)	CHAMBERY 2040	Quartier Vétrotex	300 000 €
73 - Savoie	Saint François Longchamp (73130)	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL DE LA SAVOIE	Reconversion de l'ancien centre de vacances	400 000 €

74 - Haute-Savoie	Chamonix-Mont-Blanc (74400)	COMMUNE DE CHAMONIX MONT BLANC	Projet de réhabilitation des anciens ateliers communaux du Fouillis	300 000 €
74 - Haute-Savoie	Rumilly (74150)	COMMUNE DE RUMILLY	Renouvellement urbain de l'Ilot des tours	350 000 €
74 - Haute-Savoie	Bonne (74380)	HALPADES S.A. D'HLM	Bonne rue du Bief	305 000 €
74 - Haute-Savoie	Saint-Cergues (74140)	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA HAUTE SAVOIE	Projet des Moraines	300 000 €
74 - Haute-Savoie	Reignier-Ésery (74930)	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA HAUTE SAVOIE	Requalification SURF	500 000 €
74 - Haute-Savoie	Annecy (74000)	ADOMA	Résidence sociale ADOMA ANNECY « le Fier »	259 000 €
74 - Haute-Savoie	Bonneville (74130)	COMMUNE DE BONNEVILLE	Réhabilitation de l'ancien bâtiment des finances publiques	150 000 €

## Cabinet de la préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes

Benoît GAILLET  
Tél : 06 21 11 06 48  
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr  
Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème  
*En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82*



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet\_69